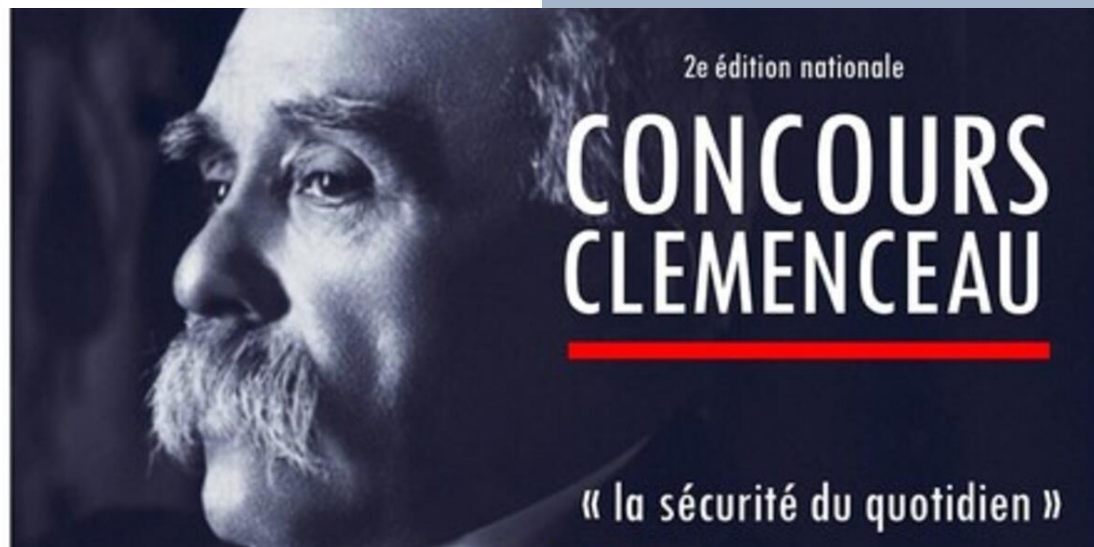


décembre 2023

& MEMOIRES CITOYENNETE

Lettre d'information n°6


ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Clémenceau et 80^{ème}

Cette dernière lettre de l'année 2023 présente la 5^{ème} édition du concours Clémenceau. De même, en lien avec le CNRD et le 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire, elle propose de nouvelles ressources locales.

Nous profitons aussi de cette lettre pour vous souhaiter, par avance, de bonnes fêtes de fin d'année.

Florence Chaix

Jean-François Arnal

NOUVEAUTES

ACTUALITES

Le Concours Clémenceau

Le 80^{ème} dans l'académie

Les camps d'internement et de
déportation du Loiret

Le concours Clemenceau

Ouvert aux élèves de collège de 4^{ème} et de 3^{ème}, ce concours s'inscrit dans la volonté du Président de la République de resserrer les liens entre la jeunesse et les services de sécurité. C'est aussi l'occasion, dans un contexte local parfois difficile, de favoriser l'apaisement et les rencontres. Il permet aussi de nourrir le travail mené avec les élèves en EMC autour des valeurs de la République et de l'engagement.

Le concours comprend deux temps :

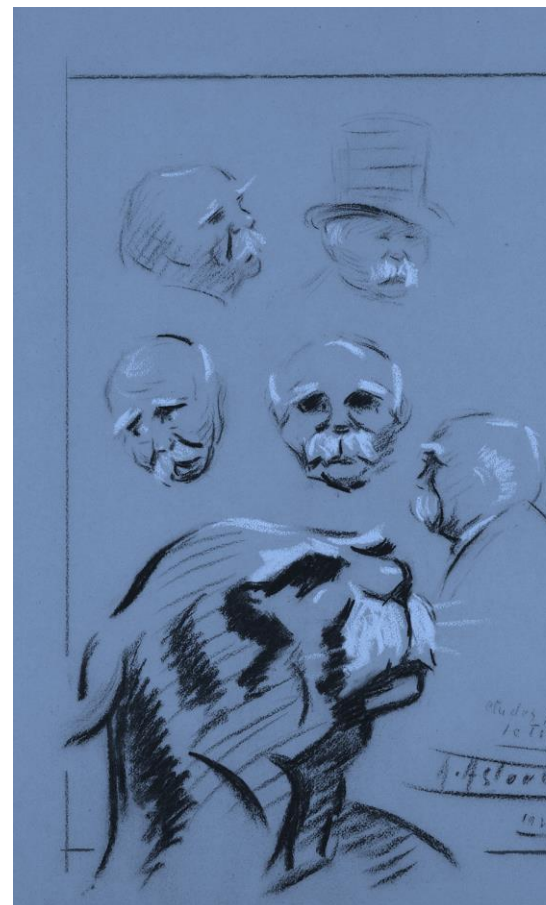
- l'organisation, dans des ateliers, de **rencontres et d'échanges** lors de visites au sein des services de la police et unités de la gendarmerie, à l'initiative des chefs d'établissement, pour une découverte des missions et des métiers. Quatre ateliers sont possibles :

- Sécurité publique (en commissariat ou gendarmerie)
- Police judiciaire
- Intervention (centrés sur les techniques et modalités d'intervention)
- Prévention (sensibilisation aux comportements à risques des jeunes)

- la réalisation d'un **travail collectif en classe**, abordé sous l'angle des grands principes de l'engagement et des valeurs républicaines, autour de la problématique suivante : « L'action des policiers et des gendarmes en matière de prévention des risques auprès des jeunes ».

Après une première sélection académique (juin 2024), le meilleur travail sera transmis à un jury national pour l'établissement du palmarès de l'édition 2023-2024. Une cérémonie de remise des prix sera organisée à Paris au cours du mois d'octobre 2024.

Toutes les informations sur le concours sont disponibles sur ce [site](#).



Les candidatures sont à envoyer avant le **9 février 2024**. Le [formulaire d'inscription](#), complété par le Chef d'Établissement, doit être transmis au DASEN du département, au [Ministère de l'Intérieur](#) et aux référents Mémoires et Citoyenneté (Mme Chaix ou M. Arnal).

Les productions proposées doivent être enregistrées sous **format numérique** (PDF ou MP4). La qualité, pour le texte, l'image, la vidéo ou le son, est un des critères d'évaluation du jury. Les documents vidéos ne doivent pas excéder trois minutes.

➤ Critères d'évaluation du jury

Répondre à une problématique.	Apporter des connaissances précises aux élèves.	Montrer l'implication des élèves dans le projet.	Être en lien avec le programme d'EMC du cycle 4.	Créer des liens entre le thème avec le quotidien des élèves.
-------------------------------	---	--	--	--

Le 80^{ème} dans l'académie

- Villes détruites, villes reconstruites
- La ligne de démarcation
- Les camps d'internement et de déportation
- Les puits de Guerry
- Le massacre de Maillé
- Aout 1944 : combats à Ecueillé et Valençay

Les camps d'internement et de déportation du Loiret

Entre 1941 et 1943, 16 000 juifs dont 4 700 enfants sont internés dans les camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers. Les hommes, juifs étrangers, sont arrêtés dès mai 1941. Les femmes et des enfants le sont à partir de l'été 1942. Sous l'autorité de la police française, les camps, après la rafle du Vel d'Hiv de juillet 1942, internent 8000 juifs, principalement des femmes et des enfants. Huit convois sont partis directement du Loiret vers Auschwitz-Birkenau. 4 400 enfants ont été assassinés à Auschwitz après avoir été internés dans les camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande. D'autres camps maillent le territoire dans l'entreprise concentrationnaire et génocidaire nazie. Nous vous présentons celui la Lande en l'Indre-et-Loire.

De nombreuses ressources sont disponibles pour étudier les camps d'internement dans notre académie. Nous remercions les chargés de mission dans les archives départementales pour les diverses propositions.

Vous trouverez sur le [site académique](#) deux ressources proposées dans le cadre de la journée de formation du CERCIL en novembre :

- le [camp de la Lande](#) (dans l'Indre-et-Loire)
- les [évasions des camps d'internement du Loiret](#) (Pithiviers et Beaune-la-Rolande)

D'autres ressources sont disponibles pour un travail avec les élèves :

- le [CERCIL, Musée - mémorial des enfants du Vel d'Hiv](#). Ils proposent d'ailleurs des formations autour [de l'histoire de la Shoah en France](#) et une journée consacrée aux [mémoires et au processus judiciaire des crimes de masse du XXème siècle](#).
- les [archives départementales du Loiret](#) (qui propose un état des sources relatives aux camps d'internement).

Enfin, les camps sont aussi des lieux de mémoire. [La gare de Pithiviers](#), depuis 2022, est un musée, un lieu de mémoire et d'éducation sur l'histoire de la Shoah en France.



Suzanne Menioux, née en 1924, déportée dans le convoi 35 du 21 septembre 1942 depuis Pithiviers, assassinée à Auschwitz.
(Mémorial de la Shoah/Coût. Françoise Malb.)